



L'école aussi mérite mieux que l'austérité



CDEN 10 AVRIL 2015

Nous sommes réunis aujourd'hui, comme chaque année, pour traiter la carte scolaire de la rentrée 2015-2016, ainsi que les ajustements horaires de certaines écoles, dans le cadre des nouveaux rythmes.

Les organisations syndicales et l'administration ont travaillé en amont sur la carte scolaire mardi dernier en Comité Technique. Nous avons bien compris que priorité était faite à l'Éducation Prioritaire.

Au-delà des besoins indéniables des zones nouvellement classées en REP et en REP +, le SNUipp-FSU tenait à rappeler le caractère hautement rural de notre département, qui compte par conséquent essentiellement des petites structures : plus de la moitié des écoles du département possèdent 1 à 3 classes (54.01 % exactement, selon les chiffres du bilan de rentrée 2014-2015) . Les consignes ministérielles seraient donc à moduler en fonction de la physionomie de chaque département et force est de constater qu'il s'agit là d'une interprétation dévolue à M. le Directeur Académique.

Les vallées sont grandement impactées par votre carte scolaire avec la fermeture d'une école, la création d'une classe unique, le ciblage des écoles à 3 classes. Même s'il faut reconnaître que les effectifs dans ces écoles sont en baisse, résultat d'un flux de population vers les villes, il ne faut pas ignorer les particularités et les difficultés de l'enseignement rural et montagnard, leur isolement loin de l'intervention des réseaux d'aide aux élèves en difficulté, leur difficulté de déplacement pour ouvrir l'école sur l'extérieur, etc...

Pour reprendre les propositions de l'IA lors du CDEN du mois de décembre (rapportés dans le compte-rendu que nous avons approuvé tout à l'heure), M. l'Inspecteur, « l'égalité des chances » passe par l'équité pour donner plus à ceux qui ont moins ». La FSU tient à rappeler que l'équité, c'est « attribuer à chacun ce qui lui est dû ». En clair, c'est en effet donner à ceux qui ont le moins, sans que cela se fasse au détriment des autres.

Pour revenir aux écoles labellisées REP et REP + qui se situent dans notre département, à Chambéry et Albertville, malgré les efforts demandés à toutes les autres structures (autres écoles, RASED,..), le compte n'y est pas. Malgré une baisse consentie de 25 à 24 élèves pour les écoles élémentaires, les seuils préconisés par le Ministère ne sont pas atteints. Ils devraient être de 20 élèves par classe en REP + et de 23 élèves en REP. Nous avons chiffré que cela représenterait 16 ETP supplémentaires. Or, nous savons tous que la dotation pour notre département est de seulement 10 postes cette année...

Cette dotation ne permet pas, en effet, de répondre aux besoins sur le terrain. Il faudrait, en l'état actuel des choses, dix fois plus de postes pour permettre une amélioration concrète des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants, notamment en termes de remplacement. N'oublions pas que la situation s'aggrave d'année en année, avec de plus en plus de classes sans enseignants, et l'embauche inédite de 20 contractuels cette année, personnels précaires et non formés, pour tenter de pallier en partie les carences de l'Éducation Nationale.

Pour la FSU, il est évident que nous payons actuellement les suppressions massives de postes d'enseignants des années écoulées, mais également la politique actuelle d'austérité et de réduction des dépenses publiques. Nous contredirez-vous, M. l'Inspecteur d'Académie, vous qui refusez des temps partiels aux enseignants afin de récupérer des postes ? D'autres choix sont pourtant possibles, et c'est pour le rappeler haut et fort que nous étions dans la rue hier, 9 avril.

Le second point de ce CDEN concerne les rythmes scolaires et les aménagements à la marge que souhaitent certaines mairies et écoles pour l'année à venir. Une autre tranche de modification relevant du décret Hamon sera étudiée en juin. Nous déplorons ce raté dans le calendrier, alors qu'avaient été initialement annoncées dans notre département des dates assez avancées dans l'année pour la tenue des Conseils d'École ayant à se prononcer sur des expérimentations, et la rédaction des PEDT par les communes.

Alors que Mme la Ministre annonçait fin octobre que les enfants de CP avaient trois semaines d'avance en lecture, nous, SNUipp-FSU, attendons toujours une évaluation de la réforme digne de ce nom. Cela doit passer par un bilan objectif, après presque un an de fonctionnement, voire deux années pour certaines écoles du département, permettant de quantifier l'impact des rythmes sur l'apprentissage des élèves, sur la fatigue des élèves et celles des enseignants, sur l'articulation réelle entre les temps d'enseignement et ceux d'activités périscolaires, sur les difficultés ou les bénéfices qu'en retireraient les enfants, sur l'utilisation effective des locaux dévolus à ces différents temps... bref, il ne s'agit pas de mettre en place une réforme, encore faut-il évaluer quels en sont les impacts et si la volonté était de faire travailler de concert les écoles et les municipalités, l'échec est quelquefois cuisant.

Nos collègues font part d'une dégradation notable de leurs conditions de travail. Le rythme de la semaine est très soutenu et beaucoup déplorent l'absence de coupure du mercredi. Une très grande majorité des enseignants nous ont clairement indiqué que la perte de la coupure en milieu de semaine était très difficile à vivre professionnellement ; une fatigue nerveuse s'installe. Le temps qui manquait déjà aux enseignants leur manque encore plus, pour corriger, préparer, programmer, se concerter ...

Cette fatigue accrue chez les enseignants se retrouve également chez les élèves de l'élémentaire, mais aussi et surtout en maternelle. Les horaires variables d'un jour à l'autre ont des conséquences sur la concentration des élèves : journées de 6h trop longues, excitation des enfants avant ou après les activités périscolaires. Les enseignants de maternelle signalent des élèves épuisés dès le jeudi et surtout en fin de période et le sentiment de « ne plus voir leurs élèves » l'après-midi. Rien de tel que l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au sein même des structures classes pour semer la confusion et mettre à mal les règles de fonctionnement mises en place sur le temps scolaire.

Face aux constats, le SNUipp-FSU demande à ce que la question des rythmes fasse enfin l'objet d'un travail de réflexion avec l'ensemble des partenaires. Le taux d'absentéisme des élèves et des enseignants ainsi que le taux d'accidents scolaires pourraient être des indicateurs surprenants pour juger de la pertinence de la réforme. Au delà, une réelle évaluation des résultats des élèves indépendante, menée dans le cadre de la recherche, paraît indispensable pour que cette réforme aboutisse enfin à un dispositif qui soit une avancée pour les conditions d'apprentissage des élèves et pour les conditions de travail des enseignants et crée une dynamique pour l'école de la République

Pour le SNUipp-FSU la question des rythmes ne peut pas être traitée séparément des autres problématiques liées à l'éducation :

- restauration de la formation continue
- baisse des effectifs dans les classes
- recréation des RASED en nombre suffisant
- amélioration du service de remplacement
- déconnexion du temps enseignants / temps élèves
- revalorisation salariale

Il faut prendre en compte tous les aspects pour améliorer le système éducatif français et pour cela il faut des moyens !

Enfin, à l'approche du festival de Cannes, un peu d'humour, la FSU tient à décerner cette année la palme d'or de l'opacité au Conseil Général de la Savoie pour la non communication d'un bilan sur les transports scolaires et sur les travaux effectués dans les collèges de Savoie. Malgré nos demandes répétées, nous attendons toujours un CDEN portant sur les dossiers relevant de la compétence du Conseil Départemental.

Ainsi, nous souhaitons un bilan sur la question du transport scolaire, notamment sur ce que le conseil général a appelé « le pourcentage de fuites » estimé à 30 %, mais qui, d'après des témoignages de maires des communes, serait bien plus important. Ces élus ont par conséquent peur de voir leur ligne de transport supprimée, du fait de la désaffectation des familles.

Pour la FSU, le transport scolaire fait partie intégrante de la scolarisation. Les nouvelles organisations des écoles, par exemple, imposent aux familles d'utiliser le transport scolaire. Le caractère rural du département fait que certaines communes ne peuvent pas se passer du transport scolaire. Son coût remet en cause l'accès pour tous dans de bonnes conditions à l'école de la République.